

Edition Hiver 2014-2015

magazine municipal
Grimaudmag }





Le sommaire du Grimaud mag

édition hiver 2014-2015

Garder le cap... pour être plus fort demain _____ P03

Les inondations de fin novembre à Grimaud :
retour en images _____ P04-05

Pratique

Pour contacter les services municipaux, on peut se rendre en mairie ou dans les services décentralisés chaque jour de la semaine aux heures ouvrables, téléphoner au **04 94 55 69 00** ou envoyer un courrier électronique via le site de la commune.

Pour contacter les élus, on peut appeler le cabinet du maire. Les élus de l'opposition disposent d'un local en mairie pour accueillir les administrés.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie.

L'adjointe à la sécurité reçoit chaque jeudi sans rendez-vous de 10h à 11h.



Les projets pour l'année 2015 :

coup d'œil sur les grands dossiers en cours pour l'année à venir et les années qui viennent _____ P06

Le pôle enfance et jeunesse prend forme _____ P06

Les travaux du quotidien et les perspectives pour notre territoire _____ P07

La plaine réhabilitée pleinement dans sa dimension agricole _____ P08

La sécurité sous l'œil de la police et des caméras _____ P09

Des moyens renforcés pour l'action sociale _____ P09

Des travaux sur le site des Blaquières _____ P09

Une bibliothèque dynamique _____ P10

Le tourisme monte de niveau _____ P10



Les finances communales :

en chiffres, en graphiques, tout sur le budget de la commune, aujourd'hui et demain _____ P11

La rétrospective de l'année 2014 :

zoom sur les événements et réalisations _____ P14

Social et jeunesse, les missions du CCAS _____ P14-15

Une école de plus à Grimaud _____ P15

Les nouveaux rythmes scolaires : une grosse organisation mise en place _____ P16-17

Les chantiers et aménagements de l'année _____ P18-19

Urbanisme, environnement : l'un ne va pas sans l'autre... _____ P20

Une sécurité toujours maintenue _____ P20

Culture, animations, patrimoine : Grimaud vit toute l'année _____ P21

Rétrospective 2014 en images _____ P22

La communaute de communes au travail _____ P26

La tribune de l'opposition municipale _____ P27

Les grandes dates de l'année 2015 _____ P28

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE GRIMAUD
Edition Hiver 2014

Directeur de la publication :

Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :

Bruno Quivy Directeur de cabinet
Avec Ludvine Ristorto et
Amandine Grange

Crédits photographiques :

Cyril Carpentier, Nico Gomez,
Gérard Tournebize, Amandine
Grange, Ludvine Ristorto, Rémi
Bonnasse, Office de tourisme de
Grimaud, Bernard Hermitte,
Var-matin (Philippe Arnassan,
Jean-Marc Rebour, Patrick Onimus,
Nicole Moufflin), Bruno Quivy.

Conception graphique :

Ideogram design

Impression :

Azur communication

Dans le cadre du développement
durable, notre imprimeur est labellisé
Imprim'vert® et respecte les normes
PEFC®

Reproduction, même partielle, des
textes et photographies rigoureusement
interdite.

Garder le cap... pour être plus fort demain

Une année de plus se termine, marquée au printemps par le renouvellement du conseil municipal et en novembre par de nouvelles inondations survenues dans la commune (voir dans les pages suivantes).

Deux événements importants qui ne sauraient cependant résumer la vie de notre commune pendant les douze mois qui viennent de s'écouler.

Une vie sereine, harmonieuse, dans un environnement préservé, avec des services publics nombreux et de qualité et des animations variées et très suivies par les Grimaudois et les visiteurs.

Ainsi vont les mois et les jours, au rythme du quotidien. Celui du travail, grâce notamment aux nombreuses entreprises installées dans la zone d'activités et à l'économie touristique, celui de l'école ou des activités périscolaires, celui aussi d'une retraite bien méritée, entouré par les nombreuses aides et activités proposées par le centre communal d'action sociale.

Fidèle à ses engagements, confortée par le soutien réaffirmé des Grimaudois en mars dernier, l'équipe municipale a poursuivi sa mission, avec humilité, dévouement et solidarité. Ici, chacun veut vivre en harmonie et en sécurité, disposer de bons services de proximité, pouvoir pratiquer des activités de loisirs...

s'épanouir dans ce cadre de vie que forme le territoire de notre commune. Le conseil municipal tente d'y répondre, en y ajoutant un élément indispensable, la solidarité.

En ces temps de crise économique, le choix a été fait de ne pas augmenter les impôts locaux, de gérer avec encore plus de rigueur, en déployant les efforts vers les actions de soutien et en étalant les grands projets pour des dépenses maîtrisées.

Comme vous tous, nous espérons un avenir plus radieux. Cela passe, bien sûr, par un contexte économique meilleur. A l'échelle de notre territoire, cela signifie une meilleure efficacité au niveau intercommunal, et particulièrement au sein de ce nouveau canton de Sainte-Maxime, qui regroupe dix des douze communes du golfe de Saint-Tropez. Unis, nous sommes plus forts. C'est en mutualisant certaines compétences que nous serons demain plus efficaces et moins coûteux.

Le regard que nous devons avoir désormais ne doit plus se limiter aux simples limites administratives communales, mais s'ouvrir sur l'extérieur pour permettre d'offrir à Grimaud un niveau supplémentaire.

Celui d'une commune toujours plus attractive, attachée à ses racines, fière de son terroir et dont l'identité reste la même depuis des siècles. Des vignes aux forêts, du village médiéval à la mer, de ses hameaux ancestraux à sa cité lacustre, Grimaud réunit magnifiquement le passé et présent, pour mieux se projeter dans le futur. Tout n'est pas parfait bien sûr !

La perfection n'existe pas et les erreurs font partie des étapes de la vie. Toutefois, les critiques récurrentes entendues ou rapportées ici ou là, émises par un petit noyau de personnes aigries ou revanchardes, persistent, le plus souvent sous le couvert de l'anonymat que facilite notamment internet. La meilleure réponse à ces jugements souvent basés sur des contre-vérités est le travail et le dévouement à l'intérêt public.

La bande des «Y a qu'à, faut qu'on» prêterait plutôt à sourire, sauf si les limites sont dépassées, comme cela a par exemple été le cas lors des dernières élections, avec des tracts mensongers. Il faut savoir raison garder. Ne pas revenir sur ses paroles, ses engagements précédents, remettre en cause des projets que l'on a pourtant soutenus auparavant.

Il faut surtout travailler à l'intérêt de Grimaud et des Grimaudois, plutôt que d'essayer de briller qui sur un blog, qui en réunion, qui en société, sans apporter du positif, mais en ramenant toujours du négatif.

Par les temps qui courent, notre communauté grimaudoise a bien plus besoin de se serrer les coudes pour affronter les difficultés d'aujourd'hui et de demain que de se diviser en inutiles querelles !

Puissent les mois qui viennent permettre à chacun d'entre vous d'être encore plus heureux à Grimaud, et, pour ceux qui souffrent ou sont dans la difficulté, puissent-ils trouver ici les moyens de retrouver bonheur et sourire.

C'est le vœu que forme le conseil municipal à l'aube de cette nouvelle année.

La commune à nouveau touchée par les inondations

Une fois encore, Grimaud n'a pas été épargnée par les inondations !

Sans connaître le sort tragique de La Londe et La Mole, où des personnes sont décédées lors des intempéries, la commune a subi d'importants dégâts et de nombreux particuliers et chefs d'entreprise ont eu à déplorer de lourds préjudices.

Lorsque les intempéries se sont soudainement accentuées le 27 novembre à la mi-journée, les cours d'eau traversant la plaine – La Gisle et La Garde notamment – sont entrés en crue, provoquant des inondations dans certains quartiers. Certaines personnes se sont retrouvées isolées, et dans la zone d'activités, plusieurs locaux professionnels ont été touchés.

Dès la fin d'après-midi, une cellule de crise a été mise en place en mairie, la salle Beausoleil étant ouverte en centre d'hébergement d'urgence, et le complexe des Blaquières accueillant plusieurs dizaines de roms qui s'étaient retrouvés au milieu des eaux dans la plaine.

Le soir venu, les élus, les agents communaux, les sapeurs-pompiers, les gendarmes ont porté assistance aux personnes en détresse.

Il a fallu notamment bloquer et dévier

la circulation, interdisant notamment l'accès aux Blaquières, et donc à l'école, cernée par les eaux.

Là, plusieurs dizaines d'enfants ont passé la nuit, entourés par la directrice, les enseignants, les agents municipaux, dans une ambiance rassurante et conviviale, semblable à une drôle d'aventure inédite pour ces pitchouns...

Le lendemain, vendredi 28 novembre, la crue a diminué, les intempéries ont faibli : tout en poursuivant l'aide aux sinistrés, les élus et agents de la commune ont entamé le nettoyage, le déblaiement et la remise en état des sites lourdement impactés.

Après le sous-préfet, venu sur les lieux le matin, le maire a effectué plusieurs tournées sur tout le territoire de la commune pendant le week-end.

Partout où cela était possible, la municipalité est intervenue.

La publication rapide de l'arrêté de catastrophe naturelle a permis aux victimes d'agir très vite auprès de leurs compagnies d'assurances.

Si le pire a été évité, grâce notamment aux importants travaux entrepris depuis plusieurs années, avec le curage des ruisseaux et la création d'un bassin d'orage, la nature a encore dicté sa loi... Le changement climatique depuis quelques années inquiète, étant à l'origine de précipitations considérables qui se répètent trop souvent.

Le maire et les élus ont pu, en tout cas, constater un bel élan de solidarité, des Grimaudois, qui ont aidé ou proposé leur soutien dès le début des inondations, mais aussi des élus des communes voisines, des entreprises et même de la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, qui a appelé le maire pour lui proposer son soutien.





Des grands projets se dessinent... le soutien au quotidien se perpétue

Après les élections municipales du mois de mars 2014 et la saison estivale, le temps est venu d'affiner les grands dossiers d'intérêt communal. Certains étaient déjà lancés avant le renouvellement du conseil municipal ; d'autres ont pris naissance cet automne, avec des échéances à respecter, s'étalant sur quelques mois ou sur plusieurs années.

Ces projets, que les Grimaudois ont approuvé massivement lors des dernières échéances électorales, tiennent compte bien sûr du contexte économique actuel.

La gestion rigoureuse de Grimaud permet d'investir, donnant ainsi aux entreprises la possibilité de travailler et donc de pérenniser ou créer des emplois. Elle reste toutefois prudente, compte tenu des recettes de plus en plus faibles, qu'elles viennent de l'Etat ou de l'impôt.

C'est pourquoi certains dossiers évoluent année par année, les dépenses étant étalées sur plusieurs exercices. Cette gestion raisonnable permet de consacrer aux domaines touchant à la vie quotidienne des Grimaudois des efforts toujours importants.

Car, au-delà des grands aménagements façonnant le futur visage de notre commune, le soutien à toutes les générations, aux personnes isolées ou en difficulté, aux associations, est une priorité.

Pour continuer à s'épanouir à Grimaud, il est indispensable de conserver cette qualité de service public, garantie du lien unissant notre communauté villageoise, hier, aujourd'hui, demain.



Un pôle enfance et jeunesse pour le bonheur des enfants

Après la construction de l'école des Blaquières, opération phare du précédent mandat, et les nombreux aménagements réalisés pour les jeunes (équipements et animations sportifs, culturels et de loisirs), la municipalité a relancé dès les élections passées le projet d'un pôle enfance et jeunesse.

Une infrastructure nécessaire compte tenu de la bonne santé démographique de la commune, avec de jeunes parents et donc des enfants en perspective. L'idée est donc d'augmenter les capacités d'accueil, en élargissant en particulier l'âge des enfants pris en charge, de 3 mois et demi à 3 ans.

Un premier projet architectural a été établi, conforme aux normes en vigueur et dans une volonté partagée par les élus d'intégrer le bâtiment dans l'environnement ambiant avec des matériaux respectueux de la nature. Le pôle sera implanté près de l'école des

Migraniers, et donc au pied du village et à côté des ensembles résidentiels des Migraniers, de la Colle du Turc et de la Castellane.

L'objectif est de pouvoir livrer ce nouvel équipement public fin 2015 début 2016. Ainsi, l'action vers la jeunesse, en l'occurrence la petite enfance, sera-t-elle concrétisée par ce nouveau service public de qualité. Parallèlement, et comme l'équipe s'y était engagée en mars dernier, un grand service municipal enfance jeunesse animations a été mis en fonction, avec pour but de centraliser les différents domaines touchant aux jeunes, aussi bien en ce qui concerne la garde d'enfants, le péri-scolaire, le scolaire, les ados, etc. Un agent spécialisé, Frédéric Roland, venu de Sainte-Maxime, a pris en charge ce service remodelé le 1^{er} novembre dernier.

Les équipes ont déjà été mobilisées avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : un gros travail a du être fourni pendant plusieurs mois pour être opérationnel à la rentrée, conformément à la loi (voir l'article consacré à ce sujet).



Un territoire à protéger, à développer, à mettre en valeur



Le temps d'un mandat suffit quelquefois à peine pour mener à bien un grand projet d'aménagement communal. Ce sera le cas, sans doute, avec le projet de développement de l'agriculture dans la plaine (voir page suivante). Ce sera aussi valable pour les projets à long terme qui vont être initiés dans les mois qui viennent, qui concernent notamment le développement économique, l'urbanisme, les travaux d'embellissement de la commune, etc.

Avec la nomination d'un conseiller municipal délégué au développement économique, Grimaud s'est doté d'un bras armé pour prendre les dossiers à bras le corps.

Les élus et les services ont ainsi consacré les premiers mois du mandat à prendre des contacts, faisant passer à ses réseaux professionnels les messages de Grimaud, où la municipalité souhaite accueillir dans la zone d'activités des PME/PMI innovantes, axées sur les nouvelles technologies, ou encore des centres de formation.

Parallèlement, la révision du plan local d'urbanisme doit permettre de protéger l'environnement tout en permettant la poursuite de constructions, dans le strict respect des lois en vigueur.

Le souhait de la municipalité est d'élaborer en partenariat avec les architectes et les professionnels du bâtiment la réglementation du PLU, afin de travailler de concert en bonne intelligence.

En 2015, comme dans les années précédentes et dans les suivantes, les travaux du quotidien se poursuivront :

- amélioration de la voirie communale,
- réfections de chemins et de pistes,
- amélioration de la signalétique, de l'éclairage public avec des systèmes plus respectueux de l'environnement,

et puis, parmi les dossiers importants, la sécurisation de la traversée du village entre le musée et le rond-point de la Libération et au cœur du village, entre le boulevard des Micocouliers et la place Neuve, est une des priorités à engager rapidement.

La plaine retourne à sa vocation agricole

Redonner à la plaine de Grimaud sa vocation agricole, enlever les gravats, déchets, décombres et remblais qui la polluent, créer des sentiers de randonnée ou des parcours cyclables : c'est un peu tout cela et beaucoup plus que le projet de remembrement et de développement de la plaine propose dans les années qui viennent.

Les grandes lignes de ce dossier ont été présentées lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le 28 octobre 2014, en présence d'une centaine de personnes, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, venus en savoir plus sur ce projet.

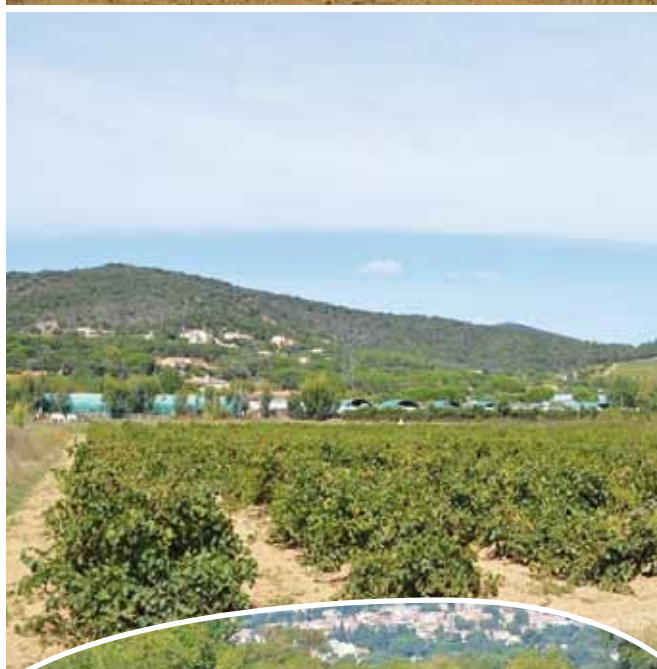
Avec l'appui des représentants de la SAFER, de la Chambre d'agriculture, du Conseil général et des services municipaux, le maire, Alain Benedetto, a pu dévoiler la trame de ce projet essentiel pour l'avenir de Grimaud.

Sur une surface d'environ 600 hectares, il s'agit d'envisager un aménagement foncier permettant de redonner à ce site toute sa valeur.

Plusieurs axes sont ainsi privilégiés : remembrer les parcelles agricoles, pour permettre aux exploitants d'y travailler, et en finir ainsi avec les nombreuses friches ; nettoyer les zones abîmées, en enlevant les caravanes ou installations illégales ; remettre à plat les terrains remblayés, pour éviter le risque d'inondation ; créer des sentiers ouverts au public, permettant de cheminer à travers la plaine, depuis le village jusqu'au littoral...

L'enjeu est de taille, mais il est réalisable dans les années qui viennent. Le projet devrait prendre la forme réglementaire d'un aménagement foncier agricole et forestier (AFAF), un cadre légal permettant à tous les acteurs du monde agricole de s'impliquer. Déjà, immédiatement après la réunion du 28 octobre, la Chambre d'agriculture a lancé une consultation auprès des propriétaires et des agriculteurs, qui permettra au printemps de définir les contours du projet d'AFAF.

Ce sera ensuite le temps du rendu des études, puis de la mise en place pour une concrétisation avant cinq ans de ce projet qui, à terme, remodelera la plaine de Grimaud et, surtout, lui redonnera sa vocation agricole qu'elle n'aurait jamais dû perdre.



Une sécurité maintenue et renforcée

Même si Grimaud est loin d'être une commune où règne l'insécurité, la protection des personnes et des biens est une des missions dévolues au maire, aux élus et aux services, en l'occurrence la police municipale. Laquelle agit bien sûr en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale, dont un nouveau commandant dirige désormais la brigade.

Ainsi, les bonnes relations entre la mairie et la gendarmerie ont permis d'agir efficacement lors de la présence des gens du voyage ou encore de celles de personnes se livrant au racolage en bordure de route départementale. L'afflux des visiteurs l'été oblige à plus de vigilance et de présence sur le terrain. En 2015, la police municipale a pour objectif élaboré par le conseil municipal de ren-

forcer son action de proximité, à travers la prévention plutôt que la répression, l'écoute plutôt que la sanction, des contacts au quotidien, des patrouilles fréquentes dans tous les quartiers. Des études pour étendre le programme de vidéo surveillance sont en cours de finalisation, afin de disposer notamment des caméras aux secteurs clefs des entrées et sorties du village.

Des moyens renforcés pour l'action sociale

L'action sociale dans une commune est primordiale, notamment en milieu rural ou l'isolement, les difficultés de déplacement et l'éloignement des services publics pèsent bien souvent sur la vie quotidienne des personnes seules ou en difficulté.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité renforcer les actions et moyens du CCAS (centre communal d'action sociale). Pour mener à bien ces projets, un nouveau responsable va être nommé, pour succéder à la précédente partie à la retraite.

Si, plus tard, il est prévu de travailler sur le projet d'implantation d'une résidence adaptée pour seniors et de mettre en place des moyens d'aide au déplacement pour les personnes à mobilité réduite, en attendant, c'est au quotidien que le renforcement des actions va être mené, pour être au plus près des citoyens.

Si le CCAS du travail, c'est aussi parce que chacun sait, à Grimaud, que les agents y font du bon travail pour aider, soulager, guider, orienter toutes les générations afin d'améliorer la vie au quotidien.

Le site des Blaquières toujours mieux équipé

Après l'inauguration en 2012 de l'extension des Blaquières – dojo, salle de remise en forme, de musculation, de danse -, les travaux d'aménagement se poursuivent sur le complexe des Blaquières.

Le projet de nouveaux vestiaires sur les stades de rugby et de football est maintenant bien avancé, mais nécessite l'accord des administrations sur l'aspect architectural avant de lancer les travaux.

Cet été, c'est la pelouse du terrain de rugby qui a été entièrement refaite, permettant aux joueurs du Rugby club du Golfe de fouler un « billard », comme l'on dit d'une pelouse de qualité.

La municipalité réfléchit maintenant à un fonctionnement plus efficace du service des sports, avec des horaires adaptés, au contact de la population, ainsi qu'à des heures d'ouverture plus souples de la salle de musculation et de remise en forme.

A terme, le site des Blaquières, qui propose quasiment un inventaire complet de pratique du sport, pourrait se doter d'un parcours sportif, dit de santé, histoire d'entretenir encore plus sa forme...



Une bibliothèque à la page !

La bibliothèque municipale de Grimaud accueille de plus en plus de lecteurs dans ses locaux de la salle Beausoleil.

Logique, peut-être, quand on connaît le fonds dont disposent les lecteurs, avec des centaines d'ouvrages à disposition.

Surprenant, toutefois, mais dans la bon sens, quand l'on sait qu'hélas la lecture est plus souvent délaissée au profit des histoires et documentaires qui défilent sur les écrans.

Cette bonne santé de la bibliothèque, on la doit à l'équipe qui gère les lieux, accueille le public plusieurs fois par semaine et dispense de judicieux conseils sur les nouveautés.

En 2015, la bibliothèque prévoit d'utiliser les nouveaux moyens

technologiques, à travers notamment le site officiel internet de la commune, en mettant en ligne les dernières nouveautés acquises par la bibliothèque, les avis des bibliothécaires et des lecteurs...

Du dynamisme à revendre, qui témoigne que la lecture a encore de beaux jours devant elle.

La bibliothèque compte aussi un espace pour les enfants, lesquels, avec les adolescents, sont aussi au cœur du salon du livre organisé chaque année au mois de juin.



Tourisme, culture et patrimoine : poursuivre la dynamique



La transformation de l'office de tourisme en EPIC (établissement public d'intérêt commercial) a permis de dynamiser son fonctionnement.

Le niveau va encore continuer à s'élever l'année prochaine et les années suivantes, avec la nouvelle dimension prise par cet office dirigé maintenant par une professionnelle reconnue, entourée d'une équipe formée pour les nouvelles missions : promotion du territoire, communication, développement

et encadrement des manifestations, mise en valeur du patrimoine, etc.

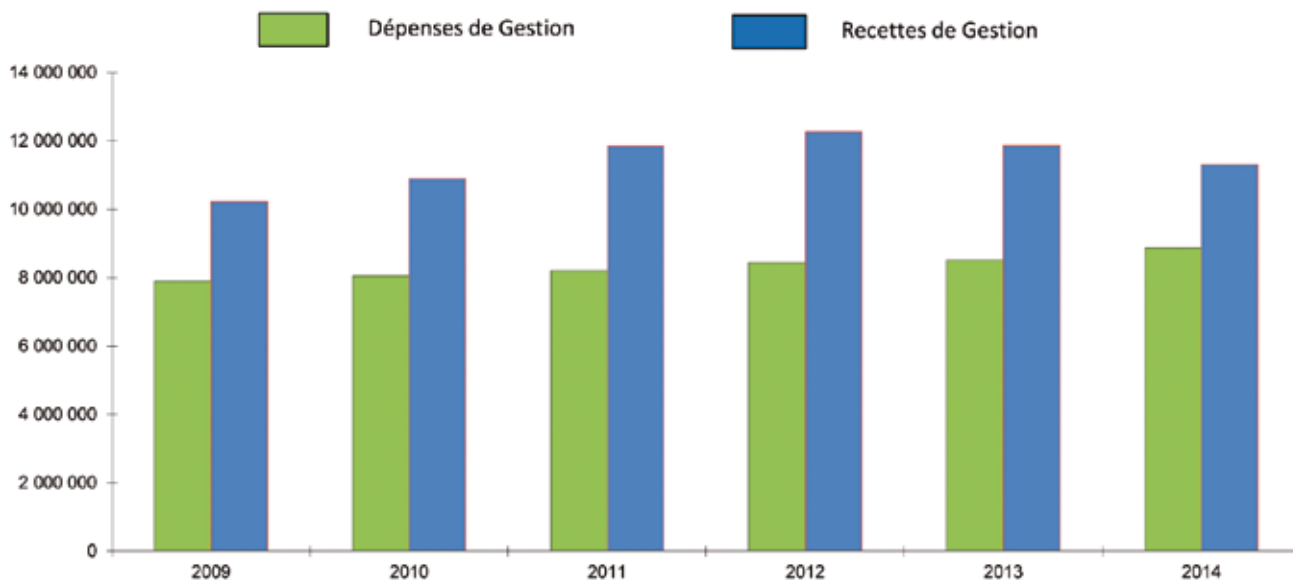
A ce titre, les Grimaldines, désormais gérées par l'office, vont poursuivre sur le chemin du succès, avec une programmation au château montant en gamme et toujours des spectacles de rues propres à animer le village et ses commerces.

A chaque grande organisation, une structure est en place : direction artistique, programmation réfléchie, mise en valeur des lieux de spectacle. Les Grimaldines, déjà, tout comme les Soirées musicales, et maintenant les spectacles de théâtre qui fonctionneront désormais sur le même principe.

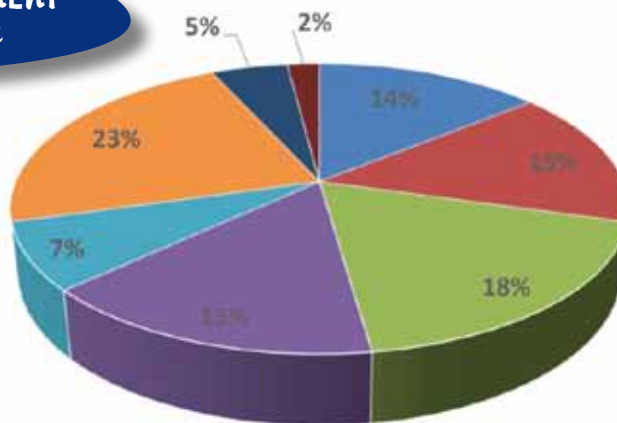
La culture, marque de fabrique de la commune, étend son offre, avec les sculptures contemporaines, mais aussi un beau livre de photographies sur Grimaud dont la sortie est prévue en 2015, le maintien et le renforcement de spectacles de qualité, la poursuite du projet de centre culturel muséal et d'art contemporain aux Jardins de Grimaud, le soutien au patrimoine, à travers, par exemple, la restauration des orgues de l'église.

Un point sur les finances 2014 et 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014



DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT par secteur d'intervention



- Sécurité et salubrité publique
- Culture et Patrimoine
- Actions sociales (CCAS, Crèche, ...)
- Environnement, Assainissement
- Enseignement (Ecoles, Cantines, Transports scolaires...)
- Sport et Jeunesse
- Aménagements urbains, voirie
- Action économique

RECETTES

Et Réduction des concours financiers alloués par l'Etat
 + Montée en puissance programmée du Fonds de Péréquation
 des recettes fiscales Intercommunales et Communales (FPIC)

La loi de finances pour 2014 (LFI) consacre **une réduction historique des concours financiers alloués par l'Etat au secteur public local de -1.5 milliards d'euros cette année, suivie d'une même baisse de -1.5Mds € en 2015, avant stabilisation de l'enveloppe en 2016 au niveau ainsi atteint.**

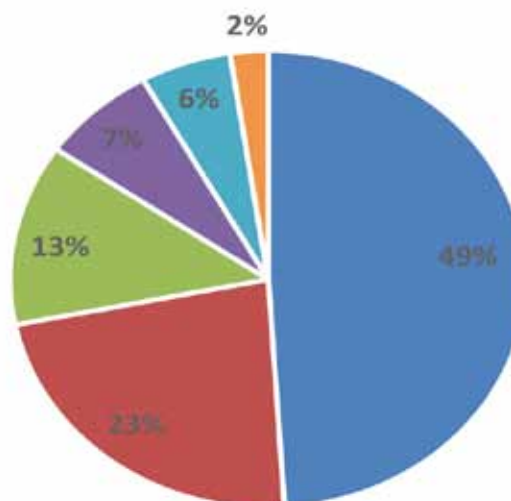
Le projet de loi de finances pour 2015 (PLF) envisage une baisse accentuée dès 2015...

Ci-dessous, évolution du montant de la DGF perçu par la Commune de Grimaud depuis 2010.

Il résulte une perte budgétaire de 214K€ environ en 5 ans :

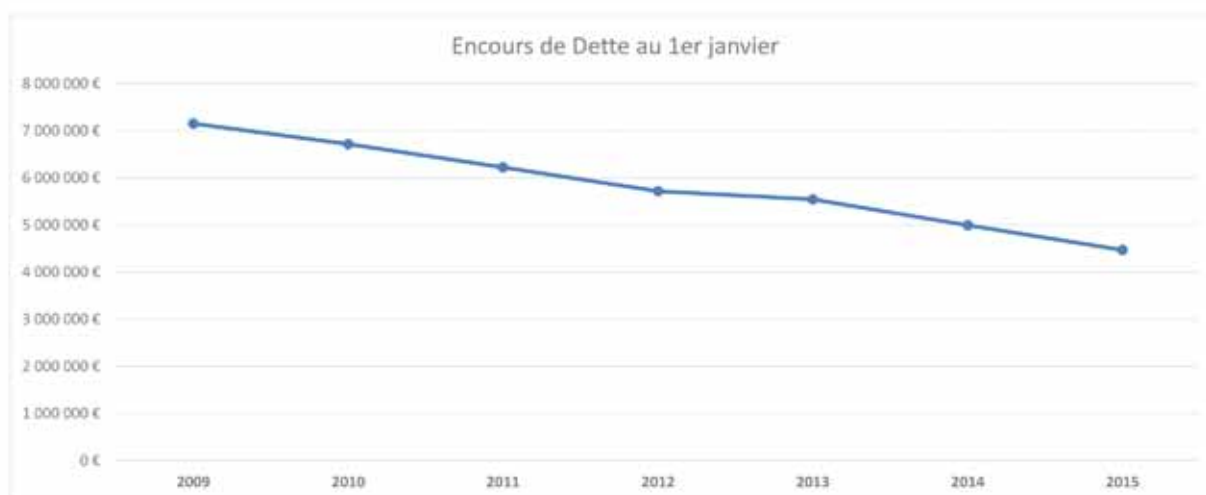
D.G.F.	2010	2011	2012	2013	2014
Montant encaissé	1 584 744 €	1 548 147 €	1 531 984 €	1 501 078 €	1 370 730 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2014



- CONTRIBUTIONS DIRECTES
- AUTRES IMPOTS ET TAXES
- DGF
- AUTRES PRODUITS
- PRODUITS GESTION COURANTE
- AUTRES PARTICIPATIONS

ENCOURS DE DETTE



EFFORT D'INVESTISSEMENT

La période observée correspond également à un «cycle d'investissement» important, notamment sur l'intervalle de 2003 à 2008 où le volume des dépenses d'équipement est multiplié par 5.5, passant de 2.0M€ à 10M€.

Cette dynamique correspond à la mise en œuvre d'un important programme pluriannuel d'équipement, dont les principales opérations sont les suivantes:

Maintien et développement des services publics :

- > Aménagement de la Trésorerie Principale
- > Construction nouvelle caserne de gendarmerie Coût : 4 012 337.00 € TTC
- > Construction d'un nouveau Centre technique municipal Coût : 895 265.00 € TTC
- > Construction nouveau groupe scolaire

Aménagement urbain et équipement public :

- > Construction parking public centre-ville
- > Installation d'un ascenseur public
- > Reprise pavage ruelles centre ancien et réseaux E.U Coût : 1 917 176.00 € TTC
- > Réaménagement de l'Avenue de la Mer
- > Extension complexe sportif (terrain + vestiaires) Coût : 1 068 542.00 € TTC
- > Dojo et salle d'expression corporelle
- > Réhabilitation des bâtiments communaux
- > Mise en lumière du patrimoine

Développement économique :

- > Réhabilitation VRD ZA du Grand Pont (tranches 1 et 2) Coût : 2 256 271.00 € TTC
- > Création d'un Eco-Parc environnemental

Protection environnementale :

- > Infrastructures E.U et extension réseaux Coût : 2 194 416.00 € TTC
- > Réhabilitation du réseau côtier EU
- > Recalibrage Ruisseau St Pierre
- > Programme éco-énergie Coût : 211 694.00 € TTC
- > Protection du littoral Coût : 85 327.00 € TTC

Développement culturel :

- > Création d'un centre d'art contemporain

PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2015 : scénario noir pour les collectivités territoriales

Les ministres chargés de la Décentralisation et du Budget ont présenté, mardi 30 septembre 2014, le projet de loi de finances (PLF) pour 2015 aux membres du Comité des finances locales. Ce texte entérine la baisse des dotations de 3,67 milliards d'euros en 2015 et ne prévoit aucune mesure nouvelle de soutien à l'investissement local.

De surcroît, un objectif national de la dépense des collectivités, non contraignant, sera inscrit dans la loi de programmation des finances publiques 2015-2017.

La baisse des dotations s'ajoute à une conjoncture déjà très compliquée pour le secteur local.

Dans un rapport sur le sujet, la délégation du Sénat à la décentralisation estime que «l'impasse financière

sera la situation de droit commun des collectivités» en 2018.

Elle recommande un étalement de l'effort dans le temps ou, à défaut, une baisse de 30 % de l'investissement local couplée à une progression des dépenses de fonctionnement strictement limitée à l'inflation.

La Cour des Comptes a publié, mardi 14 octobre, son 2^{ème} rapport sur les finances publiques locales.

Le document apporte quelques pistes pour se préparer à la vie d'après la baisse des dotations. Les magistrats évoquent le recours à une loi de financement des collectivités locales et la nécessité d'approfondir la mutualisation intercommunale.

Rétrospective 2014

TRANCHES DE VIE

De la **petite enfance à la retraite**, la vie s'accomplit au gré des événements heureux et malheureux, avec pour chacun des chemins parcourus au fil du temps.

A Grimaud, ces étapes se déroulent dans un cadre idéal pour s'épanouir.

La crèche, l'école, la garderie, les activités périscolaires accompagnent la croissance de l'enfant dans d'excellentes conditions.

Un peu plus tard, c'est le club ado et le centre aéré qui proposent à tous des loisirs variés et de qualité.

Arrivé à l'âge adulte, on essaie de trouver le métier qui convient, en restant dans son village.

Le parc d'activités ou les entreprises liées au tourisme représentent un bassin d'emploi important. Là encore, le temps de loisir offre une

multitude de possibilités de s'exprimer, sportivement, intellectuellement ou de façon solidaire ou caritative.

Puis, quand la retraite sonne, vient le moment de se promener, de profiter de chaque instant, pour vivre la fleur de l'âge dans un doux cocon, symbolisé par les clubs du troisième âge, l'aide du centre communal d'action sociale et les prestations offertes aux seniors.

C'est cela la qualité de vie à Grimaud : la faculté pour chacun à tout âge, à tout moment, et même sans disposer de gros moyens, de bénéficier de structures et d'équipements complets.

Des morceaux de vie quotidienne racontés dans les pages suivantes qui témoignent que le bonheur est à Grimaud.

Social et
Jeunesse

Aide, soutien, écoute : les missions du CCAS



Vice-présidé par Martine Laure, adjointe aux affaires sociales, le centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne chacun dans sa vie quotidienne, pour aider, soutenir, orienter, assister quiconque a besoin d'un coup de main à un moment donné de la vie.

Le rôle des agents du CCAS n'est pas des plus facile, car il réclame discrétion, écoute, attention, afin d'apporter aux personnes en difficulté les meilleurs réponses. Le centre dispose d'un budget alloué par le conseil municipal chaque année, permettant d'apporter des secours, d'intervenir en urgence au coup par coup, et, surtout, de mettre en place des actions synonymes de soutien à chacun.

Si les personnes âgées sont naturellement suivies en permanence par le CCAS, à travers des aides à domicile, des portages de repas, des activités, des sorties, les jeunes ne sont pas oubliés, de même que les personnes en pleine précarité ou risquant de se retrouver exclu de la société.

La mission du CCAS est donc très large et très... discrète, car il n'est quelquefois pas facile de venir faire part de ses difficultés.

C'est pourquoi Martine Laure ou les agents du CCAS reçoivent le public avec pour principe de base une confidentialité extrême sur tous les dossiers abordés. Leur porte est toujours ouverte. A tous.

Social et Jeunesse

Les soutiens au quotidien

De nombreuses personnes déposent des vêtements, des objets divers (vaisselle, petit électroménager, jouets, meubles, livres, etc.), qui sont triés et distribués aux personnes en difficulté.

L'excédent est récupéré par une association qui valorise le tout. Le budget du CCAS est utilisé au plus juste. Les colis de Noël, le repas des aînés et leur spectacle sont le point fort des actions pour les plus de 70 ans. Cette année, un petit téléviseur est offert à la maison de retraite, ainsi que le spectacle du 16 décembre avec la remise des ballotins de chocolats à chaque résident (sans oublier les

chocolats sans sucre pour les diabétiques). Toutes ces actions ont été réalisées avec la participation des membres du conseil d'administration qui ont voté les choix retenus (plats du repas, champagne et colis). 2015 donnera un nouvel élan au CCAS avec l'arrivée d'une jeune adjointe administrative, forte d'une expérience du social qui complètera notre équipe motivée en travaillant à dynamiser le service. Le CCAS traite de nombreux dossiers d'aides (CMU, RSA, logements), mais c'est un lieu d'écoute. Il ne faut pas hésiter à



pousser sa porte, pour y trouver un soutien total en cas de placement des parents en perte d'autonomie, une solitude due à l'éloignement de la famille...

Aux côtés des Restos du cœur
Seule commune dans le golfe à mettre à disposition un local, la mairie a aménagé un auvent sur le bâtiment des Restos du cœur, à Saint-Pons-les-Mûres, afin d'offrir un lieu d'attente extérieur à l'abri pour les personnes attendant la distribution de nourriture.

Social et Jeunesse

Une école de plus à Grimaud !

Outre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité a, comme chaque année, mis tout en route pour que la rentrée scolaire se passe de la meilleure façon dans les deux établissements de la commune.

Aux Blaquières comme aux Migraniers, les directrices ont pu constater que de nombreux travaux d'entretien avaient été réalisés pendant l'été, répondant ainsi à leurs demandes et à celles des parents d'élèves. Il n'y a pas eu de souci majeur à la rentrée, comme ont pu s'en rendre compte les élus lors de leur tournée le jour J. Cette année, Grimaud compte une troisième école, puisque les

élèves du collège privé de l'Assomption à Cogolin sont hébergés à l'ancienne école de Saint-Pons-les-Mûres. Sollicité l'an dernier par la direction de l'Assomption, le maire a répondu favorablement à leur demande : trouver un lieu destiné à accueillir les élèves le temps des travaux de rénovation entamés sur le site de Cogolin. Si la commune a apporté de l'aide, en plus de la mise à disposition, les quelques travaux d'aménagement nécessaires ont été réalisés par le collège privé. Une nouvelle fois, Grimaud a fait preuve de solidarité !

Social et Jeunesse

Le monde associatif en pleine forme

Dans les associations, aussi, la rentrée a sonné. La commune peut s'enorgueillir de compter de multiples activités sportives, culturelles et de loisirs sur les sites des Blaquières, de Beausoleil et en extérieur. La fête du sport, organisée comme chaque année début septembre, a permis aux personnes intéressées de découvrir de nouvelles activités, et de s'inscrire dans un nouveau domaine. Les agents du service des sports municipal poursuivent leur mission, au service des Grimaudois, dans des installations qui, pour certaines, connaîtront encore cette année des améliorations, par exemple au stade de rugby, où la pelouse a été refaite. On trouvera la liste complète des associations sur les sites internet de la commune et de l'office de tourisme.

La rentrée aura été bien différente cette année pour les familles. La raison : la mise en place de la réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement et que chaque commune en France a donc eu l'obligation d'instaurer.

Un projet qui n'a pas été facile à concrétiser et qui a nécessité de multiples réunions et séances de travail tout au long de l'année scolaire dernière, et même début septembre, juste avant la rentrée.

La problématique était multiple :

organiser des activités en dehors du temps scolaire pour les élèves des deux établissements de Grimaud, les Blaquières et les Migraniers ; trouver les personnes pour encadrer ces activités ; financer le projet ; assurer le transport des enfants, etc.

Au final, et après quelques semaines de pratique, le bilan semble très satisfaisant.

Chacun y retrouve son compte, et très peu d'élèves ont dû être refusés lorsque les places sont limitées dans le cadre périscolaire.

Le maire l'avait d'ailleurs bien expliqué lors de la réunion organisée juste avant la rentrée avec les parents d'élèves : pas question de priver quiconque de quoi ce soit, encore plus dans ces périodes où il faut organiser l'emploi du temps de la famille au cordeau.



Comme prévu, donc, la commune assure des activités périscolaires complémentaires (APC) en partenariat avec le corps enseignant, ainsi que des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Les APC et NAP ne sont pas obligatoires, elles sont assurées gratuitement.

En mettant en route ces activités, la commune avait cinq objectifs :



- proposer des activités périscolaires gratuites ;
- favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, manuelles, sportives et aux loisirs éducatifs ;
- proposer un large éventail d'activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité intellectuelle et renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école :



activités sportives, artistiques (théâtre, chants et musiques), culturelles (découverte du patrimoine de Grimaud), ateliers consacrés au numérique ;

- utiliser les compétences des agents de la commune, agents des écoles, du service animation jeunesse, du service des sports, du service culture et patrimoine.

- concrétiser le projet éducatif territorial (PEDT), établi pour trois ans, et qui a pour intitulé «l'école à travers le temps». Il est proposé des activités autour de la découverte de l'école d'autrefois à aujourd'hui. Ce projet a été rédigé en tenant compte des projets d'école.

Cette mise en place de la réforme des rythmes scolaires est gratuite : la commune prend en charge les frais sans impacter le budget des foyers. Comme dans la plupart des autres communes, la matinée supplémentaire d'école a été fixée au mercredi matin et non au samedi matin, ce choix étant soumis à une dérogation de l'Education nationale. Le transport scolaire a été maintenu, selon les mêmes principes qu'auparavant et rajouté le mercredi matin.

«L'école à travers le temps» : c'est à partir de cette déclinaison que s'articule le PEDT, avec pour but de faire découvrir l'histoire de l'école à travers le temps et les âges.

En ce qui concerne les activités péri-scolaires, les élèves peuvent accéder à des activités culturelles, artistiques, manuelles ou sportives qui contribuent à l'épanouissement et au développement personnel.

Ces activités sont réalisées en articulation avec les projets d'écoles, en s'appuyant sur le projet éducatif territorial de trois ans.

Elles sont différenciées en fonction des cycles de l'école primaire pour s'adapter au rythme d'apprentissage des enfants. Un roulement entre les groupes est organisé afin de varier les activités. Un emploi du temps sous forme de tableau et la réalisation de fiche d'appel par groupe permet aussi bien aux élèves qu'aux intervenants d'appliquer cette nouvelle organisation.

A l'occasion des APC et NAP pour les maternelles, un agent en plus de ceux nécessaires à la tenue



des groupes est présent dans les locaux afin d'apporter une assistance aux intervenants, si un enfant éprouve un besoin quelconque. Chaque groupe verra ses activités et animations changés à chaque période.

Les thèmes du projet sont les suivants : la culture et le patrimoine, le sport, l'animation, les jeux.

Ainsi, les activités se décomposent de la façon suivante :

- > bricolage : construire des objets tels que construction de nichoir, de cadran solaire, afin de pouvoir les installer dans l'enceinte de l'école.
- > atelier théâtre : apprendre les bases du théâtre, afin de présenter en fin d'année une pièce de



théâtre sur «l'école à travers le temps».

> travail sur les exposés au travers des histoires d'autrefois (création de frise du temps, support des exposés, réalisation de panneaux sur l'histoire et l'évolution de notre école, exposé écrit repris dans le journal d'école...)

> travail sur la mosaïque : réalisation avec de la mosaïque du nom de leur école.

> strabon tine sur le thème de l'école d'autrefois : recherche sur des photographies, des revues, des journaux, des éléments en relation avec les thèmes choisies pour construire une mosaïque à base de tissu, de photographies, de revues et de journaux...

Le travail réalisé par les élèves dans le cadre des APC et NAP (réalisation, construction, exposée...) sera présenté aux familles en fin d'année lors d'une journée destinée aux rythmes scolaires. Pour la demi-journée en plus (mardi ou vendredi après-midi), une activité extérieure et une cognitive sont proposées.

A l'extérieur, c'est du jardinage, du sport, des jeux d'autrefois et des sorties «patrimoine».

Pour les activités cognitives, on travaille sur le moulin, la cuisine provençale d'hier à aujourd'hui, la couture, l'informatique, la création d'un journal d'école, la découverte de jeux de société d'autrefois, des exercices sur la bibliothèque, la création d'une maquette sur le château de Grimaud et même des enquêtes sur le patrimoine.



Petits et grands chantiers : les travaux embellissent la commune

L'année 2014 aura été marquée par d'importants travaux. Des chantiers d'ampleur comme les multiples actions entreprises au quotidien, qui rythment les mois au fil des saisons.

Parmi les grands chantiers, il y a bien sûr l'ensemble de logements du Vallon des Fées et de La Garde, qui a été livré en juin aux locataires et propriétaires. Un programme largement développé dans le magazine municipal de l'été et dans la presse, et qui fait le bonheur d'une soixantaine de familles.

Depuis son inauguration, certains aménagements extérieurs ont été réalisés, dont la réalisation d'un carrefour tourne à gauche, d'une passerelle pour les piétons et d'un ralentisseur. Parallèlement, les jardins et espaces communs sont en cours de traitement.

Hélas, quelques appartements ont subi quelques problèmes d'humidité : le maire a rappelé à plusieurs reprises à Var Habitat, maître d'œuvre de l'opération, ses obligations.

Sur la plupart des routes communales, on circule bien et sans danger, notamment dans la zone d'activités et autour de Port-Grimaud, où des réhabilitations ont été menées les années précédentes.

Lutte contre les inondations...

La construction du bassin d'orage s'est poursuivie en 2014, avec l'achèvement de la première tranche de travaux en juillet et les plantations réalisées en automne.

La création de cette retenue d'eau a pour but la maîtrise de l'écoulement des eaux lors des crues dans les secteurs urbanisés de La Boal, des Vignaux et de Saint-Pierre. Le bassin peut retenir 12 000 mètres cubes d'eau ! Un premier outil essentiel à la prévention des inondations.

... et nouvelles structures

Inauguration Vallon des fées.



Des réfections sont en cours dans les logements concernés.

Des travaux routiers ont donc été menés sur la route départementale au niveau de ce nouvel ensemble de logements.

Pendant l'année, aussi, les services municipaux ont entretenu la voirie où cela était nécessaire.



Côté bâtiments, c'est l'ancien office de tourisme qui s'est transformé en bureau de poste. Désormais, les Grimaudois sont accueillis à La Poste dans un lieu fonctionnel et moderne, avec un distributeur de billets gagné de haute lutte, puisque le maire et les élus du conseil municipal ont dû batailler pour son maintien dans la commune ! Une boîte aux lettres pratique, en face de La Poste, permet de déposer ses missives sans sortir de son véhicule.

Dans l'église, ce sont les travaux de construction d'un orgue qui ont été lancés. Un chantier d'une durée de près d'un an et demi, mené dans les règles de l'art dans un site fragile. L'instrument devrait être livré dans les mois qui viennent, réalisé par un spécialiste reconnu, le facteur d'orgues Pascal Quoirin (il a notamment réalisé la restauration des orgues de Saint-Tropez).

Bassin d'orage.





Nouvel aire de jeux.

Autour du château, c'est l'aire de jeu qui a subi un vrai lifting, avec le remplacement des jeux devenus abîmés, par des structures plus modernes et conformes aux normes de sécurité. Au bord des routes, des abris bus ont été installés : une opération menée avec le Conseil général, qui va se poursuivre.



Abri pour les parents d'élèves.

A l'école des Blaquières, on a aussi posé un abri pour les parents d'élèves. Toujours aux Blaquières, après la réalisation l'année précédente du dojo et de la salle de musculation, le drainage du terrain de rugby a été réalisé pendant l'été. La pelouse a ainsi été réhabilitée. Le retard d'un mois dans les travaux n'a pas été trop préjudiciable, puisque les communes voisines ont accepté d'accueillir provisoirement nos rugbymen.

Des pontons... et moins de sable

Sur le littoral, et alors que le projet d'aménagement du littoral va désormais entrer dans sa phase active, la commune a poursuivi le remplacement des appontements du port communal à Port-Grimaud. Le premier avait été changé en 2012, trois autres l'ont été au printemps. Il a été mené concomitamment une nouvelle attribution des anneaux en fonction des



L'anchoïade à Port-Grimaud.

longueurs et largeurs des bateaux. Les heureux titulaires d'une place de port ont fêté ces nouveaux appontements en présence du maire, des élus et des services lors de la traditionnelle anchoïade du port communal au mois d'août. Chacun est satisfait, surtout compte tenu des montants des locations de places, très raisonnables par rapport à ce qui se pratique ailleurs sur la Côte d'Azur...



Nouveaux appontements.

Les services municipaux ont aussi poursuivi la politique de désensablement devant Port-Grimaud, soumise à de multiples, longues et lourdes procédures administratives. Celles-ci ont enfin été bouclées pendant l'été, et permettent désormais d'agir régulièrement pour retirer le trop plein de sable (30 000 mètres cubes tout de même !) et l'épandre sur les plages pour lutter contre l'érosion. Cet été, ce sont déjà 2 500 mètres cubes qui ont pu être retirés, de nuit pour ne pas gêner les usagers. Le coût pour la commune est de 146 000 € : un investissement important, mais nécessaire. Il faut signaler aussi que les herbiers de posidonie ont été préservés.

Conformément aux engagements pris devant les Grimaudois lors du dernier scrutin municipal, la révision du plan local d'urbanisme a été poursuivie, portant sur certains points sur lesquels l'Etat avait demandé quelques précisions.

Le dossier complété, annoté, expertisé par l'avocat de la commune, a donc été transmis au Sous-Préfet à la fin du mois de novembre, pour un examen des services de l'Etat qui devrait

déboucher rapidement sur la suite de la procédure. Une fois cette révision validée, la commune disposera ainsi d'un PLU adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : protéger le territoire tout en permettant sa mise en valeur et le logement des actifs. Le service municipal de l'urbanisme, renforcé ces dernières semaines par l'arrivée d'un nouveau chef de service, pourra ainsi répondre aux demandes fort d'un règlement cohérent, clair et applicable sans délai.

Environnement

De la mer à la terre, l'environnement est préservé

L'ensemble du territoire de la commune fait l'objet d'un soin attentif par les élus, au titre de l'environnement.

La montée en puissance, en 2014, du service municipal de l'environnement, a permis de multiplier les actions sur le terrain. Sur le littoral, par exemple, les services municipaux ont veillé au nettoyage quotidien des plages et de leurs abords, mais plus largement du littoral. Comme chaque année aussi, en saison estivale, le contrôle des eaux de baignade a permis de constater qu'aucune pollution majeure n'avait touché le littoral grimaudois. Une surveillance qui s'étend aussi aux cours d'eau des rivières, ainsi que eaux rejetées par la station d'épuration. La commune disposant d'un schéma directeur d'assainissement, les

contrôles des raccordements au réseau collectif et des stations individuelles ont été poursuivis.

La réfection de certaines pistes forestières, menée avec le concours de la communauté de communes, a permis de poursuivre la prévention contre les incendies. C'est le cas, notamment, sur les collines dominant Grimaud côté nord.

L'acquisition de terrains sur la colline du mont Roux a permis aussi de pouvoir préserver à jamais un espace naturel ceinturant le village.

Les actions pour lutter contre la signalétique sauvage ont aussi été poursuivies.

Dans certaines zones en bordure de route, de nombreux panneaux posés sans autorisation ont été retirés et cette démarche va se poursuivre dans les mois qui viennent.

Sécurité

Sécurité permanente dans la commune

La mise en place de la vidéo protection porte ses fruits : forte de ce nouvel équipement, la police municipale a pu constater cet été que les délits et méfaits avaient bien diminué dans la commune.

Un résultat dû aussi à la présence des agents sur le terrain et à l'excellente collaboration menée avec la gendarmerie nationale, dont la brigade de Grimaud a changé de chef au début de l'été, le lieutenant Marjorie Canonne, appelé à un autre poste à Paris, étant remplacé par le lieutenant Jean-Louis Ranucci. Si les incivilités ont eu tendance à diminuer, c'est aussi parce que la police municipale a axé ses efforts sur la prévention, incitant les Grimaudois et les visiteurs à respecter la loi, gage du savoir vivre ensemble.

Ainsi, des rappels réguliers ont été faits pour empêcher le sta-

tionnement le long de la route départementale, au droit du Jas des Roberts.

De même, des contrôles de vitesse ont été effectués sur certaines voies où la rapidité des véhicules peut être source de danger.

Les policiers ont aussi été actifs dans tous les secteurs de la commune où leur présence pouvait rassurer la population ou dissuader les auteurs de trouble. Ce fut ainsi le cas quelques jours en début d'été, lorsque des personnes se livraient, semble-t-il, à la prostitution près de l'échangeur de Port-Grimaud. Le maire avait aussitôt saisi la

gendarmerie, qui a engagé une enquête, la loi étant très précise dans ce domaine, et les pouvoirs d'action du maire très limités et encadrés.

Enfin, la police municipale a dû gérer également l'arrivée des gens du voyage.

Là aussi, en respectant le cadre réglementaire et en veillant à limiter les nuisances au maximum pour les propriétaires de terrain envahi ou les voisins immédiats. Le maire s'est fait le relais de la préoccupation des Grimaudois auprès de la communauté de communes qui a désormais compétence dans ce domaine.

Quand on évoque la culture et les animations à Grimaud, on pense évidemment aux Grimaldines. La manifestation phare de la commune, à la notoriété nationale, s'est encore distinguée cette année par la qualité de ses spectacles, au château et dans les rues, et une fréquentation toujours en hausse.



Les Grimaldines

Cette année, pour faire encore plus vivre le village et animer les commerces et restaurants, deux soirées spectacles de rues, sans concert, ont été organisées au début et à la fin des Grimaldines. Au château, la tête d'affiche a été Gregory Porter, en exclusivité dans la région pendant l'été.



La Saint Jean

Mais il n'y a pas que les Grimaldines, loin de là ! Les fêtes traditionnelles ont fait le plein, avec notamment une fête de la Saint-Jean, qui, du village jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-la-Queste, a réuni plusieurs centaines de personnes attachées aux traditions ancestrales du village. Les mêmes ont aussi apprécié les rendez-vous de la

Saint-Michel, des vendanges, de la Saint-Hubert, et de tous ces rassemblements qui prennent leur source dans l'histoire de Grimaud. Avec le concours de l'office de tourisme et de Grimaud, animations et de nombreuses festivités ont pu être mises sur pied, avec succès : 14 juillet, fête du moulin, journées du patrimoine, feu d'artifice du 15 août, Halloween, etc.

Dans le village, les galeries d'art ont accueilli de nombreux visiteurs lors de leurs nocturnes, pendant l'été, alors qu'à Port-Grimaud ont eu lieu de nombreuses animations. Au château, les amateurs de théâtre ont pu apprécier quelques concerts – comme celui de la musique des équipages de la flotte – ou pièces de théâtre, qui se sont déroulées également toute l'année salle Beausoleil. Ce public enthousiaste, on l'a retrouvé chaque mois dans le cadre des Soirées musicales, qui, grâce à une excellente programmation signée Philippe Depetris, permettent aux amateurs de musique classique d'écouter des artistes de très haut niveau.



Des retombées bénéfiques pour tous

Toutes ces animations, spectacles, fêtes traditionnelles participent non seulement à la vie du village, mais aussi à son rayonnement, à son dynamisme économique. Il n'y a qu'à voir la foule présente lors des soirées des Grimaldines au village, pour Halloween (700 personnes), ou encore, dans toute la commune, lors du rassemblement des Harley-Davidson, au printemps, pour comprendre combien les efforts réalisés en matière de culture, d'animation et de patrimoine apportent non seulement du bonheur aux Grimaudois, mais aussi des retombées économiques importantes pour tous les professionnels concernés. C'est pourquoi la mise en place de la nouvelle structure de l'office de tourisme, sous forme d'EPIC (établissement public d'intérêt commercial), a permis toute cette année de franchir un palier en terme d'efficacité et de professionnalisation. Finalement, qui y gagne ? Tout le monde : les professionnels, bien sûr, mais aussi l'ensemble des Grimaudois, ceux qui assistent ou participent aux événements et ceux, nombreux, qui, directement ou indirectement, y trouvent leur emploi.



Rétrospective 2014 en images...

15 Août - Port Grimaud



Cérémonie du 18 juin



Les enfants et adolescents ayant participé au salon du livre honorés.



Le Grimaldines





Simone Long, nommée commandeur de la Légion d'honneur, ici avec le préfet maritime.



L'exposition de sculptures contemporaines.



Les écoliers en visite à la mairie



La Sainte Barbe



Fête de la laine



Concert caritatif

Rétrospective 2014 en images...



Grimaud Europe au travail.



Dynamisme à l'école de tennis.



Le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Grimaud, le lieutenant Ranucci, à gauche intronisé par le commandant de compagnie Moura.



Cérémonie du souvenir le 1^{er} novembre.



Une des réunions publiques organisées dans la commune.



Visite de terrain à la cave coopérative.



Josette Mabileau, figure de Port-Grimaud, nous a quittés. Ici lors de son 90^{ème} anniversaire avec le maire..



Le directeur de la cave, M. Coste, honoré pour son départ à la retraite.



Les enfants nombreux lors des cérémonies du 11 novembre.



Atelier cuisine au musée.



Feux d'artifice pour Halloween.



La fête de la Saint-Hubert.



Les chefs de service présentent leur travail et leurs collaborateurs aux nouveaux élus du conseil municipal.

La communauté de communes est sur les rails

L'intercommunalité a pris sa vitesse de croisière en 2014. Après les élections municipales du mois de mars, et l'arrivée de nouveaux élus, le conseil communautaire du golfe de Saint-Tropez, qui réunit 41 élus représentant les conseils municipaux des douze communes du golfe (opposition comprise), a élu son président, Vincent Morisse, ses vice-présidents, dont le second est le maire de Grimaud, Alain Benedetto, et ses présidents de commissions.

Ainsi, le maire de Grimaud préside-t-il la commission tourisme, une mission qu'il remplissait déjà auparavant et qui lui a permis notamment d'accompagner la transformation de maison du tourisme en Société publique locale (SPL), qu'il préside également.

Peu à peu, la communauté de communes prend ainsi toute sa place dans le territoire, avec les diverses compétences qu'elle assume. La structure s'étoffe et donne à certaines actions plus de poids et d'efficacité, par exemple pour la collecte et le tri des déchets.

Une nouvelle directrice générale des services a été recrutée à l'automne : Mme Canapa fait désormais profiter la «Com com», comme on l'appelle, de son expérience acquise au sein de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

L'évolution des lois, du fonctionnement de l'Etat et des moyens mis à disposition des communes, impose le développement des regroupements de communes et la mutualisation des moyens.

Il faut donc accompagner cette mutation, en pesant de tout son poids pour que les équilibres entre les communes soient respectés et, surtout, que la montée en puissance de la communauté de communes n'alourdisse pas la facture des impôts locaux pour les contribuables.

Le fonctionnement de la communauté de communes impose de nombreuses réunions, afin de bien mettre en place cette structure encore toute jeune dans le golfe.

Elle nécessite aussi de la part de chacun des bons réflexes : pour les déchets, par exemple, il ne faut plus contacter la mairie, mais directement la communauté de communes ou l'ambassadrice du tri dévolue à Grimaud.

Quelle sera l'évolution de la communauté de communes ? Elargissement des compétences, réduction de celles-ci, transfert des syndicats uniques, etc. ?

Autant de questions pour lesquelles il est prématuré de répondre.

Néanmoins, à Grimaud comme dans les autres communes, l'idée est bien que cette communauté de communes, devenue obligatoire, soit un outil pour plus d'efficacité dans les services publics, un regroupement de certaines tâches, et certainement pas une nouvelle machine administrative trop lourde qui se rajouterait, sans valeur ajoutée, aux structures communales déjà existantes.





Alain Benedetto

Maire de Grimaud

Les élus du conseil municipal
seraient heureux de votre présence à la cérémonie de présentation des vœux

lundi 12 janvier 2015 à 19 heures
au complexe sportif des Blaquières (salle du gymnase)

Un cocktail clôturera cette manifestation

Tribune libre de l'opposition

Chères Grimaudoises, chers Grimaudois,

La triste actualité climatique nous impose de parler prioritairement des inondations qui ont une fois encore durement frappé le Var et notamment Grimaud.

Des particuliers, des entreprises ont été fortement sinistrés lors de ces événements, nos premières pensées vont vers eux.

Sans polémique, il est nécessaire néanmoins de pointer différents éléments : des zones de vie et de travail dévastées, une école inondée (qui prouve que le choix de son implantation géographique n'était pas judicieux), des défrichements et déboisements excessifs qui amplifient les phénomènes naturels de ruissellement.

Ces constats imposent l'urgence de réviser sur le fond le Plan Local d'Urbanisme afin de faire respecter les interdictions d'habitats précaires dans des zones à risques, d'interdire certaines

constructions ou agrandissements, d'autoriser des surélévations d'étages pour réserver les rez-de-chaussée à des locaux non habités, de revoir de manière urgente les protocoles d'alerte de la population pour améliorer la sauvegarde des personnes et des biens.

Plus que jamais, il faut avoir le courage et la volonté politique de refuser des permis de certains pour protéger les biens et surtout les vies des autres. Il faudra associer les Grimaudois à ces réflexions.

Merci à tous les services municipaux et aux nombreux bénévoles qui ont témoigné d'une grande solidarité pendant ces journées difficiles.

Au soir de 2014, la vie municipale va à son rythme, les commissions se mettent en place progressivement parfois efficacement, souvent laborieusement et dans l'urgence, et pourtant nous pensons que ces séances de travail sont d'une importance

majeure. Comment se déterminer DEMAIN sur les nouvelles problématiques liées aux restrictions budgétaires, aux nouvelles lois (ALUR par exemple) mais aussi environnementales, si nous n'entendons pas tous le même message et les mêmes informations, mais lu une simple note de synthèse, même de très bonne qualité ? Nous pensons que seul le débat peut faire grandir, espérons ...

Un exemple récent, le 28 octobre dernier, une réunion a eu lieu concernant l'aménagement de la plaine de Grimaud, sa remise en valeur agricole et touristique.

Nous, élus de la «minorité», découvrîmes cette rencontre par la presse, a posteriori...

Domage, voilà un sujet important, impactant directement notre cadre de vie, notre patrimoine commun et dépassant largement nos mandats. Comment, demain, ces mêmes

élus pourront-ils voter des décisions concernant ces questions alors qu'ils ont été exclus de la réflexion et des échanges ?

Par ailleurs, toujours rien sur les grands projets : équipement public à vocation culturelle, aménagement du littoral, zone d'économie nouvelle, autant de sujets remis à l'ordre du jour à chaque réunion publique...

Pour terminer cette brève municipale, nous partageons avec les Grimaudois toutes nos félicitations à Simone Long qui a reçu les Insignes de Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Merci à elle pour ses engagements et sa volonté de servir.

En cette fin d'année nous vous remercions pour votre confiance.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes dans la chaleur et la convivialité.

2015, une année riche en événements à Grimaud

2015 sera encore riche en événements à Grimaud, avec les manifestations traditionnelles, mais aussi de nouveaux rendez-vous.

Parmi les incontournables, il y aura bien sûr les Grimaldines, dont le programme sera dévoilé au printemps. Ce festival des musiques du monde aura lieu comme de coutume les mardis soirs, de mi-juillet à mi-août, avec des spectacles de rue et des concerts au château. Incontournables aussi, les **Soirées musicales**. Le directeur artistique de l'évènement, Philippe Depetris, a bouclé un superbe programme 2015 (voir ci-après), avec des rendez-vous mensuels proposant des concerts de très grande qualité dans des lieux emblématiques de la commune.

Immuables aussi les **pièces de théâtre**, données chaque mois, et dont la programmation va être confiée désormais à une professionnelle, Véronique Siffredi. Une garantie de sérieux et de choix judicieux dans le futur.

A ces grands rendez-vous culturels s'ajoutant les fêtes traditionnelles de la commune : **Saint-Michel, Saint-Jean, Saint-Hubert, aïoli à la Queste**, etc...

La fête de la truffe reviendra les 7 et 8 février, **le salon bio** les 20, 21 et 22 mars, **la fête de la laine** le jeudi de l'Ascension, **la fête de la musique** et **le salon du livre** le 21 juin, sans oublier **le rassemblement des Harley-Davidson** autour du 8 mai.

Le patrimoine sera encore à l'honneur toute l'année, avec les visites guidées

dans le village, **les journées du patrimoine, la fête du moulin** en juin, et bien d'autres animations, auxquelles s'ajouteront en 2015 une nouveauté, **les Escapades littéraires**, avec des rendez-vous réguliers in situ avec des auteurs.

A ne manquer, aussi, en 2015, toutes les manifestations sportives, culturelles ou de loisirs proposées par les associations locales, les activités pour les jeunes ou les ados, les soirées cabaret blues et les grandes dates immuables du calendrier : carnaval, 14 juillet, 15 août, halloween, de quoi animer les rues et les places pour faire la fête, chanter et danser !

Soirées musicales de Grimaud 2015

DIMANCHE 15 FEVRIER à 18 heures

Église Saint-Michel

«Viva Rossini !»

Stéphane RULLIERE (violon), Daniel DATO (alto), Eric COURREGES (violoncelle), Philippe DEPETRIS (flûte).

DIMANCHE 15 MARS à 18 heures

Église Saint-Michel

«Deux archets virtuoses»

Gérard CAUSSE (alto), Olivier CHARLIER (violon).
Mozart, Haendel-Halvorsen, Rolla.

VENDREDI 17 AVRIL à 21 heures

Chapelle des Pénitents

«La Venise Sacrée de Monteverdi»

Ensemble CONCERTO SOAVE - María Cristina KIEHR, soprano
Sylvie MOQUET, viole de gambe - Jean-Marc AYMES, orgue,
clavecin et direction.

Claudio Monteverdi (1567-1643), Giovanni Rigatti (1615-1649), Francesco Cavalli (1602-1676), Barbara Strozzi (1619-1677), Giovanni Picchi (1575 ? - 1643)

VENDREDI 22 MAI à 21 heures

église Saint-Michel

« Bach en quatuor »

Quatuor ARDEO - Carole PETITDEMANGE et Mi-Sa YANG (violons), Noriko INOUE (alto), Joëlle MARTINEZ (violoncelle)
Variations Goldberg de Bach (version pour quatuor).

VENDREDI 5 JUIN à 21 heures

Chapelle Notre-Dame-de-la-Queste

«Au tour de Beethoven»

Orchestre régional de Cannes Provence Alpes Côte d'Azur,
direction : Wolfgang DOERNER.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE à 21 heures

Chapelle Notre-Dame-de-la-Queste

«Passions romantiques»

Pierre REACH, pianiste - Beethoven, Schumann,
Symphonie fantastique de BERLIOZ (transcription par Liszt).

DIMANCHE 18 OCTOBRE à 18 heures

église Saint-Michel

«Mozart et son Requiem»

Quatuor DEBUSSY - Christophe COLLETTE et Marc VIEILLEFON (violons), Vincent DEPRECCQ (alto), Fabrice BIHAN (violoncelle).

L'Art de la Fugue - 1^{er} contrepoint de Jean-Sébastien BACH
Quatuor n°8 de Dimitri Chostakovitch.
Requiem de Wolfgang Amadeus Mozart (transcription pour quatuor à cordes de Peter Lichtenthal (1802).

DIMANCHE 22 NOVEMBRE à 18 heures

Chapelle des Pénitents

«Chants profanes et sacrés de la Naples Espagnole»

NEAPOLIS ENSEMBLE - Maria MARONE (voix), Edoardo PUCCINI (guitares) Fabio SORIANO (instruments à vent), Wally PITUELLO (violoncelle).

Pièces anonymes et traditionnelles de l'époque de la domination Espagnole à Naples (1501 - 1647)

